



JANVIER 2024

TARIFS

Location de la salle des fêtes

DUREE MANIFESTATION	HABITANTS HORS COMMUNE	HABITANTS COMMUNE
1 journée	378 € * Acompte 113 €	207 € * Acompte 62 €
2 journées	509 € * Acompte 153 €	264 € * Acompte 79 €
3 journées	641 € * Acompte 192 €	333 € * Acompte 100 €

* Participation aux charges

	Forfait été (01/05 au 30/09)	Forfait hiver (01/10 au 30/04)
A la journée	40 €	85 €

Forfait ménage (facultatif) : 150 €

Précisions :

Remise des clefs la veille de la location.

Règlement acompte et solde de la location au Trésor public à réception du titre.

Respecter le règlement de location et d'utilisation de la salle des fêtes

Locaux et abords rendus propres.

Souscrire police d'assurances couvrant dommages locaux et fournir l'attestation.

Réservation en Mairie.

Tarifs révisables annuellement.

Surfacturation de 50€ en cas de non-respect des consignes de tri des déchets